COUR DU QUEBEC

ACTIONS RÉALISÉES EN 2015

dans le cadre de la Vision triennale 2015-2016-2017



Vision triennale 2015-2016-2017 de la Cour du Québec	
INDICATEUR DE RÉALISATION	ACTION RÉALISÉE EN 2015
1) UNE OFFRE DE JUSTICE QUI ÉVOLUE DANS TOUTES LES MATIÈRES	
Implanter, de façon harmonieuse et créative, le nouveau Code de proc pécuniaire de la Cour du Québec ainsi que la saine gestion des instan	édure civile (C.p.c. (2014)), dont ses dispositions prévoyant un rajustement de la compétence ces
Contribution aux travaux préparatoires à l'entrée en vigueur du C.p.c. (2014)	➤Participation à 4 réunions du Comité de mise en œuvre du C.p.c. magistrature – ministère de la Justice
	➤ Participation à plusieurs rencontres de travail avec les représentants du MJQ sur divers aspects de la réforme (dont les formulaires, avis de gestion et procès-verbaux)
	>Travaux du Comité consultatif de la Cour en matière jeunesse et du Comité consultatif de la Cour sur la justice civile et administrative
Offre de séances de perfectionnement à tous les juges qui devront appliquer le C.p.c. (2014) et publication d'infolettres et d'autres outils de formation	➤Formation spéciale offerte le 3 novembre à quelque 200 juges siégeant en matière civile et dans les matières relatives à la jeunesse
	➤ Publication de deux infolettres; d'un guide sur l'interprétation et l'application du C.p.c. (2014); de textes de soutien à la formation des juges sur la gestion des instances et d'exercices pratiques
Contribution aux travaux de la Table de concertation en matière de petites créances et promotion des initiatives qui y sont développées	≻Présidence de 3 réunions de la Table de concertation
	>Mise à jour du répertoire des initiatives des membres et diffusion sur le site Internet de la Cour
Participation aux projets pilotes de médiation obligatoire pour les parties à la Division des petites créances	➤ Collaboration à l'élaboration de l'arrêté ministériel et suivi de la mise en œuvre des deux projets pilotes à Terrebonne et Gatineau
Élaboration d'un processus de gestion d'instance harmonisé avec les exigences du C.p.c. (2014)	≻Élaboration et publication de la directive de la juge en chef sur l'examen des protocoles de gestion des instances, conformément aux articles 63, 66 et 150 C.p.c. (2014)
	➤ Conclusion, par la Cour du Québec et le Barreau de Longueuil, d'une entente de gestion d'instance dans les matières relatives à la jeunesse
Assurer une utilisation optimale des ressources en matières criminelle nombre croissant d'accusés non assistés d'un avocat	e et pénale, en tenant compte de la durée et de la complexité grandissantes des dossiers et du
Étude du rapport du Comité sur le traitement des affaires pénales	>Création d'un groupe de travail visant à élaborer de nouvelles façons de faire afin, entre autres, d'améliorer les délais d'audition dans le district judiciaire de Montréal



Vision triennale 2015-2016-2017 de la Cour du Québec		
INDICATEUR DE RÉALISATION	ACTION RÉALISÉE EN 2015	
Évaluation permanente des activités (autres que l'audition des causes)	>Analyse du temps consacré par les juges lorsqu'ils ne sont pas en salle d'audience : autorisations judiciaires, conférences de facilitation, etc.	
Identification des meilleures pratiques dans certains domaines (p. ex. : mise sous scellé et ouverture de paquets scellés)	➤ Mise en œuvre du rapport du Comité de la Cour sur les meilleures pratiques en matière de mise sous scellé et d'ouverture de paquets scellés	
Mettre en œuvre la nouvelle compétence de la Cour du Québec dans les matières relatives à la jeunesse, introduite par le nouveau Code de procédure civile, et demeurer à l'affût des amendements envisagés en matière de protection de la jeunesse et d'adoption		
Mise en œuvre de la nouvelle compétence de la Cour dans les matières relatives à la jeunesse	➤Tournée de formation à propos du paragraphe 37(3) C.p.c. (2014), qui autorise la Cour du Québec à se prononcer sur la garde, l'émancipation, l'exercice de l'autorité parentale et la tutelle lorsqu'elle est déjà saisie d'une demande en matière d'adoption ou de protection de la jeunesse	
Séances d'information sur la parentalité et la médiation	➤ Formation des juges à propos des exigences du Code de procédure civile quant aux séances d'information sur la parentalité et la médiation, accessibles aux justiciables dans le contexte notamment des audiences sur la garde de l'enfant, conformément au paragraphe 37(3) C.p.c. (2014)	
Suivi particulier des dossiers qui impliquent une double compétence (criminelle et jeunesse) et formation des juges au besoin	>Rencontres du comité et examen d'un cas réel de « double compétence » en Estrie, y compris les commentaires et observations des participants (Directeur des poursuites criminelles et pénales, Directeur de la protection de la jeunesse, procureurs des parents, procureur de l'enfant et juge)	
	➤Implication de deux membres du Barreau du Québec et création d'un sous-comité afin de jeter les bases d'un projet pilote à soumettre au comité	
Progression des travaux du Comité sur l'application de la Loi sur la protection de la jeunesse	➤Réunions du comité interministériel, à propos notamment des familles d'accueil de proximité	
	➤En collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux et le ministère de la Justice, travaux à propos des articles du Code de procédure civile qui devraient apparaître à l'article 85 de la Loi sur la protection de la jeunesse	
Rédaction et diffusion de guides pour les juges qui siègent dans les matières relatives à la jeunesse (p. ex. : au sujet de l'adoption)	➤ Publication d'un guide sur les conférences de règlement à l'amiable dans les matières relatives à la jeunesse, à l'intention des juges	
	>Travaux en cours à propos d'un guide regroupant tous les décrets pertinents dans les matières relatives à la jeunesse (adoptés en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse et de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents ou encore concernant l'adoption et l'adoption internationale)	



Vision triennale 2015-2016-2017 de la Cour du Québec	
INDICATEUR DE RÉALISATION	ACTION RÉALISÉE EN 2015
Diversifier et adapter les services et les pratiques de la Cour, dans tou des justiciables	is ses champs de compétence, pour qu'ils répondent le mieux possible aux besoins évolutifs
Révision complète du Règlement de la Cour	≻Élaboration et adoption du nouveau Règlement de la Cour
	➤Printemps : tournée provinciale des juges en chef pour présenter les faits saillants du projet aux juges
	Été et automne : consultation des juges et des partenaires de la Cour, analyse des commentaires reçus et bonification du projet
	>4 novembre : adoption du Règlement par les juges réunis en assemblée générale spéciale
	>16 décembre : publication du Règlement à la Gazette officielle du Québec
	➤Mise en place d'un comité permanent de révision du Règlement de la Cour
	➤ Consultation amorcée auprès des communautés autochtones en conformité avec les dispositions de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois
Disponibilité, promotion et consolidation des modes appropriés de règlement des litiges, dont les conférences de règlement à l'amiable, de gestion et de facilitation	➤ Mise à jour des documents de référence sur la conférence de règlement à l'amiable en matière civile et en matière de protection de la jeunesse
	➤ Protocole de gestion de l'instance en matière de protection de la jeunesse signé le 26 novembre par le Barreau de Longueuil et la Cour du Québec
	➤Ententes sur la gestion hâtive de l'instance signées avec le Barreau du Saguenay-Lac-Saint-Jean (2 février), le Barreau de la Mauricie (8 avril) et le Barreau de Montréal (9 juillet)
	➤Mise à jour des documents de référence en matière de facilitation pénale
Élaboration de lignes directrices sur l'utilisation des moyens technologiques de communication et d'enregistrement	>Suivi des recommandations du Comité de la Cour sur l'utilisation des visioconférences et d'autres moyens technologiques
2) UNE JUSTICE ATTENTIVE À LA RÉALITÉ ET AUX BESOINS DE CLIENTÈLES	PARTICULIÈRES
Contribuer à une meilleure offre de services de justice à l'égard de la	clientèle autochtone de tous les milieux, y compris le milieu urbain et les grands centres
Consolidation des améliorations apportées pour la cour itinérante dans le Nord	➤ Augmentation du nombre de sessions (termes) dans le Nord-du-Québec, y compris le nombre de sessions pour les matières relatives à la jeunesse



Vision triennale 2015-2016-2017 de la Cour du Québec	
INDICATEUR DE RÉALISATION	ACTION RÉALISÉE EN 2015
	➤Ouverture de sessions exclusivement pour les matières relatives à la jeunesse à Kawawachikamach et Schefferville
	➤Rencontre avec les directeurs de la protection de la jeunesse du Nord
	➤Mise en place d'une table de concertation sociojudiciaire pour le Nord
	➤Participation aux travaux du Forum sociojudiciaire autochtone
	≻Mission avec le Barreau du Québec au nord du 49 ^e parallèle
Recours accru aux technologies afin d'étendre l'offre de services pour le traitement des matières urgentes (centralisation des urgences)	>Ajout de journées consacrées à la centralisation des urgences
Consultation requise par la Convention de la Baie-James et du Nord québécois à propos des règles de fonctionnement (Règlement de la Cour)	>Consultations des communautés autochtones lancées sur un projet de règles applicables à la cour itinérante
Proposer et mettre en place des mesures adaptées aux personnes ayant des problèmes de santé mentale	
Implantation d'un projet provincial pour les enfants et les parents ayant des problèmes de santé mentale, en matière de protection de la jeunesse	>Quatre réunions afin, notamment, de dresser la liste des différents projets en cours dans plusieurs régions au sujet des parents vivant une séparation à haut niveau de conflit
	➤Travaux en vue de lancer un projet incluant les centres jeunesse de Québec, Longueuil et Batshaw
Adoption et diffusion d'un guide, pour les juges, des meilleures pratiques sur l'examen clinique et la garde en établissement	➤Printemps 2015 : élaboration et diffusion d'un tableau des meilleures pratiques
Mise en place d'un cadre pour une réponse mieux adaptée aux accusés ayant des problèmes de santé mentale	>Plusieurs rencontres des divers intervenants en vue de mettre en place un traitement particularisé à Montréal en 2016
	➤Travaux en cours de groupes en Abitibi-Témiscamingue et en Mauricie
	≻Projet pilote lancé à Saint-Jérôme
Maintenir une offre de services particularisés aux personnes aux prises avec des problèmes de toxicomanie	
Analyse de l'évaluation du Programme de traitement de la toxicomanie à la Cour du Québec (PTTCQ) à Montréal et mise en œuvre des recommandations privilégiées	➤ Consolidation du programme et mise en œuvre de certaines recommandations du rapport d'évaluation



Vision triennale 2015-2016-2017 de la Cour du Québec		
INDICATEUR DE RÉALISATION	ACTION RÉALISÉE EN 2015	
Détermination des régions qui bénéficieraient d'un programme de traitement judiciaire de la toxicomanie et soutien dans leurs démarches	>Rencontres entre les divers intervenants de la Côte-Nord afin d'étendre le programme à Sept-Îles >Discussions entreprises afin d'étendre le programme aux communautés inuites	
3) UN LEADERSHIP ASSUMÉ AUPRÈS DE LA SOCIÉTÉ ET DES PARTENAIRES		
Participer à l'effort d'information des justiciables, par exemple en max	imisant l'utilisation des moyens de communication technologiques	
Révision et mise à jour du site Internet de la Cour et conception de rapports publics de la Cour avec le souci particulier d'en faciliter la compréhension par les citoyens	 ➤ Diffusion d'un rapport public ➤ Diffusion de la Vision triennale 2015-2016-2017 ➤ Diffusion d'un bilan de la Vision triennale 2012-2013-2014 ➤ Versions française et anglaise de la page d'accueil du site Internet de la Cour consultées près de 113 000 fois ➤ 25 communiqués publiés dans la section des actualités du site Internet de la Cour ➤ Ajout d'une rubrique sur le site Internet de la Cour et contenant des statistiques dans toutes les matières 	
Participation aux séances d'information pour les parties à la Division des petites créances; ces séances sont offertes dans toutes les régions par les barreaux, les jeunes barreaux et les centres de justice de proximité	➤ Participation de juges à des dizaines de séances d'information dans diverses régions du Québec (dont Laval, Saint-Jérôme, Joliette, Longueuil, Gatineau et Québec)	
Participation annuelle aux Rendez-vous avec la justice	≻Les Rendez-vous avec la justice ont fait relâche en 2015, sur décision du ministère de la Justice	
Concertation avec les autres tribunaux du Québec sur différents sujets d'intérêt commun (p. ex. : lignes directrices quant à l'utilisation des technologies dans les salles d'audience)	>Poursuite de la démarche de concertation au cours des travaux portant sur la révision des règlements des tribunaux	
Utilisation pertinente d'Internet et des médias sociaux par la Cour	 ➤ 110 gazouillis sur les comptes Twitter de la Cour ➤ Plus de 1 000 abonnés sur les comptes Twitter de la Cour ➤ Publication d'une version anglaise de la page Wikipédia consacrée à la Cour du Québec 	



Vision triennale 2015-2016-2017 de la Cour du Québec		
INDICATEUR DE RÉALISATION	ACTION RÉALISÉE EN 2015	
Mise en place du Forum québécois sur l'accès à la justice civile et familiale et contribution active à ses travaux	➤Six réunions du comité directeur du Forum ➤Forum mis en place et réunions les 3 septembre et 4 décembre	
Maintien de la collaboration avec les autres tribunaux, le ministère de la Justice, les barreaux et les jeunes barreaux, les facultés de droit, les associations d'avocats, Éducaloi, les centres de justice de proximité, etc.	➤ Compte tenu du grand nombre d'activités de rayonnement auxquelles ont pris part les juges en chef en 2015, un document distinct est accessible sur le site Internet de la Cour	
Participation aux travaux et activités du Conseil canadien des juges en chef (CCJC) et de l'Association canadienne des juges de cours provinciales (ACJCP)	➤ Participation de la juge en chef, du juge en chef associé, de la juge en chef adjointe responsable de la Chambre criminelle et pénale et du juge en chef adjoint responsable de la Chambre de la jeunesse aux réunions du CCJC et de l'ACJCP (du 27 septembre au 2 octobre)	
Poursuite des échanges avec l'École nationale de la magistrature de France	➤Accueil de stagiaires de l'École nationale de la magistrature de France (ENM)	
	▶2 missions avec l'ENM et le ministère de la Justice français, l'une portant sur l'expert commun et l'autre sur le Programme de traitement judiciaire de la toxicomanie à la Cour du Québec (PTTCQ) ainsi que la santé mentale (avec l'étroite collaboration, pour ce sujet, des cours municipales de Montréal et de Québec)	
	➤ Accueil de magistrats français au Québec et de magistrats québécois en France pour échanger, notamment, à propos du système de justice pénale pour les adolescents au Québec	
	➤ Collaboration étroite avec le magistrat de liaison de l'ambassade de France à Ottawa, le consulat général de France à Québec et le consulat général de France à Montréal	
4) Une planification judiciaire proactive, qui tient compte des besoins émergents		
Revoir certains aspects de la structure organisationnelle de la Cour afin d'assurer une utilisation optimale de ses ressources		
Mise en place d'un nouveau régime de juges suppléants	≻Élaboration d'un projet de rapport	
Révision des attributions des juges de paix magistrats	>Analyse en cours, par un comité, de la possibilité d'accorder de nouveaux pouvoirs aux juges de paix magistrats	
Mise en œuvre de la position de la Cour définie à partir des recommandations du rapport du Comité sur le traitement des affaires pénales	➢ Déploiement de la Division des dossiers spéciaux en matière pénale (DDSMP), sous la responsabilité d'un juge coordonnateur adjoint	
	➤Détermination du mode de fonctionnement de la DDSMP et identification de juges dédiés	



Vision triennale 2015-2016-2017 de la Cour du Québec		
INDICATEUR DE RÉALISATION	ACTION RÉALISÉE EN 2015	
Déterminer, documenter et exprimer les besoins de la Cour dans tous les aspects nécessaires à la réalisation de sa mission		
En postes de juges	>Analyse des besoins en matière pénale pour les dossiers de longue durée, dans le contexte du déploiement de la DDSMP	
	➤Ouverture de trois nouveaux postes de juges de paix magistrats à Montréal, Laval et Salaberry-de- Valleyfield	
En personnel de soutien aux juges et aux équipes de coordination	➤Communication des besoins aux autorités concernées	
En salles d'audience, sécurité et bureaux	➤Recensement de l'ensemble des travaux requis (immobiliers ou d'entretien)	
	➤ Documentation et suivi des retards occasionnés par les services correctionnels (détention); des problématiques liées à la sécurité et du manque de personnel dans les greffes	
En technologies, équipements informatiques et moyens de communication électroniques	≻Réflexion en cours sur l'implantation d'un système de conférence et de formation au moyen du Web	
En outils adaptés à l'exercice des fonctions des juges en situation de gestion	➤Légères améliorations apportées au Système informatisé des rôles et des assignations (SIRA)	
	➤Implantation d'un système pour connaître les délais en matière civile	
Développer et utiliser des indicateurs de réalisation pour suivre plus efficacement les activités judiciaires et administratives de la Cour		
Recherche des meilleures pratiques au Canada et à l'étranger, notamment par une participation aux travaux du Conseil canadien des juges en chef axés sur l'élaboration d'indicateurs de réalisation	>Travaux en cours au sein du Conseil canadien des juges en chef	
Révision de la politique de la Cour sur les délais cibles	≻Travaux d'un comité en cours	